

Je m'éloigne, toutefois, de l'objet du débat. Nous parlons d'un projet de loi d'urgence portant sur cette situation et peut-être sur des situations d'urgence imprévues. Cela exige une intervention rapide et un minimum de temps tout en assurant un examen suffisant par le Parlement. J'espère que tous les députés, et en particulier ceux qui font partie du comité auquel ce bill sera renvoyé, mettront toute leur énergie à améliorer et à adopter ce bill au lieu de s'engager dans des débats sectaires visant à faire porter au présent gouvernement le blâme des mesures prises par un autre, ou à fouiller le passé pour exprimer d'amères récriminations.

En conclusion, et vu que ce débat porte sur l'économie, monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas me rasseoir sans profiter de l'occasion pour rendre un hommage public au président sortant du Conseil économique du Canada. M. Arthur Smith a été un président exceptionnel de cet excellent organisme et s'est avéré un illustre Canadien. Il a servi le Conseil avec dévouement et distinction pendant huit ans, dont quatre à titre de président. Sous son règne, les travaux et les rapports de cet organisme ont rendu des services précieux et sans pareils à tous les échelons de gouvernement et de l'industrie. Les rapports eux-mêmes ont fourni aux parlementaires et aux hauts fonctionnaires une documentation des plus utiles et des plus intéressantes. Certes, certains points dans ces rapports peuvent soulever des contestations, mais dans la science inexacte de l'économie ils ont apporté une contribution remarquable pour ce qui est de leur qualité et de leurs révisions. Parce qu'on répugne à accepter un bon conseil ce n'est pas une raison pour critiquer le conseiller. Quant à moi, j'espère que le poste de M. Arthur Smith sera rempli par quelqu'un qui réussira avec le temps à atteindre son habileté professionnelle et son intégrité. Ceux d'entre nous qui ont eu la chance de profiter de ses conseils, mais qui n'en ont apprécié parfois leur juste valeur qu'après coup, nous formulons nos meilleurs vœux à ce parfait gentilhomme dans ses nouvelles entreprises et nous le remercions pour les services qu'il a rendus au pays.

• (4:30 p.m.)

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je voudrais tout d'abord faire miens les propos que vient de tenir mon préopinant, relativement au président du Conseil économique du Canada. Je suis d'avis que cette personne a rempli un rôle très important, qu'elle a manifesté un courage extraordinaire en faisant des rapports véritablement objectifs et en démontrant au gouvernement, aux parlementaires, la véritable situation dans différents secteurs de l'activité économique canadienne. Je suis convaincu qu'il s'agit d'un Canadien qui a rendu de grands services au Canada et nous, parlementaires canadiens, serions bien avisés de toujours consulter ses rapports, afin de nous donner une orientation dans l'élaboration de la politique économique que nous devons adopter pour le mieux-être de toute la population.

Ceci dit, monsieur l'Orateur, j'en reviens à l'étude du bill C-262, qui a pour objet de tenter de soutenir l'emploi au Canada et qui a été présenté à la Chambre à la suite de l'imposition, par les Américains, d'une surtaxe de 10 p. 100 sur leurs importations. Les économistes américains ne sont pas tous d'accord sur le résultat de cette politique, pas plus d'ailleurs que les députés qui ont pris part au

débat en cours et qui ont exprimé des opinions qui ne se ressemblent pas. Chacun voit le problème à sa façon, en y apportant le meilleur de lui-même en vue de trouver une solution.

En effet, un économiste américain, M. John Kenneth Galbraith, ancien membre de l'administration Kennedy, a dit que le gel des prix et des salaires relevait de la bonne politique, mais que la surtaxe sur les importations pourrait renverser la tendance à diminuer les tarifs qui se manifeste depuis 30 ans. Telle est l'opinion d'un économiste américain.

A Chicago, M. Milton Freidman a dit qu'il était très désappointé par la décision de geler les prix et les salaires, et je cite:

Les salaires et les prix sont des symptômes, non des causes de l'inflation. Jusqu'ici, M. Nixon avait effectué du bon travail avec l'économie, et d'après moi, il a fait un pas en arrière.

Un autre savant, M. Paul Samuelson, qui a reçu le prix Nobel d'économie, a approuvé les huit points du programme présidentiel, à l'exception de la réduction des dépenses budgétaires.

Monsieur l'Orateur, voilà des prises de position qui se contredisent mais qui sont quand même des points de vue émis par des économistes américains tout aussi savants les uns que les autres. On cherche des solutions aux États-Unis comme on en cherche au Canada; on consulte les économistes aux États-Unis comme on en consulte au Canada, et tous expriment des opinions valables. Ils les croient telles, du moins, et ils conseillent les gouvernements. Et après que le gouvernement a opté pour une des propositions, les autres critiquent.

Voilà le jeu de la démocratie, même chez les économistes les plus compétents. On accuse parfois les hommes politiques d'avoir tendance à se critiquer, peut-être pour le seul plaisir de le faire, ce qui n'est pas du tout vrai, du moins en ce qui me concerne et en ce qui concerne les autres députés. Au fait, je ne considère pas que ces gens-là font beaucoup mieux que nous lorsqu'ils se critiquent entre eux. C'est la question de savoir dans quelle voie on doit s'orienter afin d'assurer une administration saine et d'assurer à la population la possibilité de jouir du fruit de leur travail.

Pour ma part, je continue toujours de croire que la hausse du taux d'intérêt est la cause principale de l'inflation et du chômage qui s'ensuit. Nous avons souventes fois demandé et suggéré au gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour réduire le taux d'intérêt, et nous considérons que cela contribuerait à diminuer le coût de production et à mieux situer le Canada sur le plan concurrentiel international.

Monsieur l'Orateur, après l'annonce de cette mesure, le premier ministre du Canada (M. Trudeau), dans ses explications à la nation canadienne, déclarait avec raison que la surtaxe américaine de 10 p. 100 aurait comme résultat de diminuer considérablement le pouvoir d'achat des Canadiens. Je remercie donc le premier ministre d'avoir confirmé par cette déclaration ce que nous disons depuis longtemps, savoir que toute taxe a pour effet de diminuer le pouvoir d'achat des consommateurs. Qu'il s'agisse d'une taxe américaine ou canadienne, du moment que c'est le consommateur qui paie la note, cela contribue à diminuer le pouvoir d'achat. Que ce soit une taxe fédérale, provinciale ou municipale, cela a pour effet de diminuer le pouvoir d'achat des consommateurs. Alors, il